

insieme-Genève

Feuille d'infos de l'association de parents et d'amis de personnes avec une déficience intellectuelle



Le Carnaval d'insieme Genève le dimanche 9 mars

(Re)penser la famille – ensemble pour une collaboration tournée vers l'avenir

Les 5 et 6 mars 2025, a eu lieu le Colloque national d'éducation sociale et de pédagogie spécialisée, organisé par INTEGRAS, association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée.

Invité-es à échanger avec les professionnel·les, dans le cadre de deux ateliers, sur notre vision de l'accompagnement que nous réalisons au quotidien avec les familles, nous avons aussi eu l'opportunité d'assister à la conférence de Jean-Paul Ligier, éducateur spécialisé de formation initiale, chef de service Enfance Famille du Département territorial des solidarités humaines du Haut-Doubs. M. Ligier a captivé l'auditoire en bousculant le concept de soutien à la parentalité à travers sa conférence intitulée "Osons la rencontre et finissons-en avec le soutien à la parentalité".

Au cœur de son propos, une idée forte : repenser la relation entre les professionnel·les et les familles. Pour Jean-Paul Ligier, le concept de "soutien à la parentalité" tel qu'il est souvent pratiqué relève davantage d'une évaluation voilée des compétences parentales que d'une véritable démarche d'accompagnement. Il plaide pour un changement de perspective, invitant les intervenant·es à délaisser une posture de contrôle pour privilégier une approche basée sur la rencontre humaine et le dialogue sincère.

Durant son intervention, il a questionné les définitions mêmes qui encadrent ces pratiques. Qu'est-ce qu'une famille ? Que signifie réellement la parentalité ? Comment comprendre l'intérêt supérieur de l'enfant ? Autant de notions essentielles, mais parfois floues, qui méritent d'être clarifiées pour éviter les malentendus. Il a aussi interpellé les professionnel·les sur leur posture dans l'accompagnement des familles. Agissent-ils selon leurs connaissances théoriques, leur ressenti personnel ou les consignes de leur hiérarchie ? Il a souligné l'importance de s'interroger sur

l'écart qui peut exister entre l'intention – collaborer avec les familles – et la réalité des actions posées.

Un autre point clé de son discours réside dans la distinction entre "prendre en charge" et "prendre en compte" une famille. La première suggère une certaine forme de contrôle, tandis que la seconde favorise l'écoute mutuelle et le respect des besoins exprimés. C'est dans cette dynamique d'échange et de considération réciproque que peut véritablement naître une relation de confiance.

Avec force et clarté, Jean-Paul Ligier invite les professionnel·les à oser la rencontre, à faire de l'écoute et de la relation humaine le socle de leurs interventions.

Ce message fait écho aux valeurs d'insieme-Genève, qui place l'inclusion, le dialogue et le respect des familles au centre de son engagement. Seule une relation de confiance permet à tous les partenaires de co-construire les projets destinés aux enfants, aux jeunes et aux adultes en situation de handicap.

En savoir plus : <https://www.integras.ch/fr/colloques/conferences/conferences-actuelles/1212-colloque-national-deduction-sociale-et-de-pedagogie-specialisee-2025>



En direct du comité

Depuis le mois de septembre, le comité s'est réuni à 4 reprises. Il a traité et suivi les sujets suivants :



- Bilan des séjours et propositions d'amélioration pour 2025 : mise en place d'outils bien adaptés pour la médication dans les séjours, poursuite du travail mis en place pour lutter contre les abus.
- Conflit social rencontré par Cerebral lié au respect de la loi fédérale sur le travail (LTr) et le salaire minimum et réflexion à poursuivre. Le bénévolat a-t-il encore un rôle à jouer dans les séjours et dans tous ceux organisés par les nombreuses associations suisses concernées par l'organisation de séjours de loisirs (camps de vacances pour les enfants, camps de sports, séjours de loisirs, etc.) ?
- Signature d'une nouvelle convention avec la Ville de Genève pour la gestion de la colonie de Genolier.
- Groupes de travail: accueil à temps partiel, qualité de vie en institution, formation initiale des professionnel·les et création du SCOPSE (service de contrôle des prestations socio-éducatives) chargé d'évaluer la qualité des prestations fournies au sein des établissements spécialisés dans le domaine (EPH).
- Bilan des questionnaires des besoins, prestations à développer et orientations à donner au prochain contrat de prestations avec le canton.
- Recherche de fonds et développement de la communication.
- Comptes 2024 et budget 2025.
- Suivi en lien avec le rapport de l'audit effectué par le Service de l'audit interne du canton de Genève qui a été réalisé en 2024.

Nouveautés pour les prestations complémentaires

Depuis le 1er janvier 2025, quelques changements sont annoncés qu'il est utile d'avoir en tête pour les parents :

- Les prestations d'aide sociale en complément des prestations complémentaires AVS/AI pour les bénéficiaires vivant à domicile seront désormais calculées et versées par l'Hospice Général, et non plus par le Service des Prestations Complémentaires (SPC). Ce service ne garde la compétence de l'aide sociale que pour les bénéficiaires de prestation AVS/AI vivant dans un établissement pour personnes handicapées (EPH).
- Le forfait pour dépenses personnelles pour les résidents des EPH genevois à l'AI augmente de CHF 50.- par mois et passe ainsi à CHF 6'000.- par année.
- Dès le 1er octobre 2025, le remboursement des frais dentaires soumis à devis interviendra exclusivement au travers de l'application informatique Medident, nouveau système qui va permettre d'améliorer la gestion des frais dentaires des bénéficiaires des SPC. A relever que les soins d'orthodontie ne sont pas concernés par le dispositif Medident. Les dentistes devront élaborer directement dans l'application les devis pour les soins dentaires.

L'établissement d'un devis sera obligatoire pour toutes les dépenses supérieures à CHF 1'500.-. Les factures en lien avec les devis seront directement payées aux dentistes. Les bénéficiaires ne devront ainsi plus avancer le montant de la facture. Attention, en l'absence d'un devis, le SPC ne rentrera en matière que pour un montant maximum de CHF 1'500.-, même si les soins correspondent aux critères des PC.

Journée sur la formation initiale des assistant-es socio-éducatif-ves (ASE) et des éducateur-es spécialisé-es (ES). Rapport et recommandations



Cette journée d'exploration collective, organisée le 20 septembre 2024, à l'initiative de plusieurs acteur·rices du domaine socio-éducatif à Genève avait pour objectif de réfléchir à l'amélioration de la formation initiale des assistant-es socio-éducatif-ves (ASE) et des éducateur-es spécialisé-es (ES).

Les associations genevoises de parents et proches (Autisme, Cerebral et insiême) et les associations professionnel·les INSOS Genève et AGOER avec le soutien de l'Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS), ont collaboré pour répondre aux enjeux actuels liés à la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Depuis plusieurs années maintenant les familles relèvent certaines difficultés de collaborations qui parfois, sont liées aux différents constats effectués et qui ont motivé ce rapport :

- Le secteur doit faire face à une pénurie de personnel et à un manque de relève.
- Il y a un décalage entre les attentes des jeunes diplômé·es et la réalité du terrain.

L'objectif a été de définir collectivement des recommandations concrètes pour améliorer les cursus de formations initiales pour les professionnel·les concerné·es puis de les partager avec le canton, les lieux de formation concernés au niveau romand et les faîtières nationales.

Les recommandations principales relevées sont les suivantes :

Avoir un observatoire cantonal du handicap pour avoir des données fiables sur les besoins des personnes en situation de handicap.

Promouvoir la sensibilisation au handicap pour agir tôt auprès des jeunes, dès le cycle d'orientation. Mieux communiquer, montrer la réalité tout en mettant en avant des valeurs fortes telles que prendre soin, avoir envie d'accompagner, le respect de l'autre, etc.

Travailler sur la posture professionnelle et le lexique pour questionner certains termes comme celui « d'éducateur·rice » ou de « prise en charge » qui empêchent une réelle évolution de la posture professionnelle.

Travailler sur les contenus de formation en intégrant des modules obligatoires sur les différents types de handicaps, en abordant les questions de droits, de citoyenneté, de communication et en sensibilisant les étudiant·es aux enjeux et aux barrières à l'inclusion pour cette population. Développer des modules de formation de base inclusifs construits et animés par des formateur·rices en situation de handicap, des familles, des pair·es-aidant·es et des professionnel·les de terrain est essentiel.

Revoir certaines modalités pédagogiques

Le partenariat avec les familles, l'inclusion des personnes concernées et l'interprofessionnalisme sont indispensables dans les formations. Les futur·es professionnel·les doivent entrevoir à quel point leur rôle est fondamental pour un accompagnement adapté dans le respect des particularités de chaque personne.

Nous espérons que ces différentes propositions permettront de faire avancer la réflexion et la mise en place de nouveaux contenus de formation. Les personnes en situation de handicap, les familles et les associations souhaitent être actives et apporter leurs connaissances pour accompagner ces changements.

En savoir plus : <https://www.insieme-ge.ch/news/journee-formation-initiale/>

Retour de la conférence : droit successoral

Lors de la conférence du 1er avril 2025, Me William Monnier a présenté les règles de succession applicables lorsqu'un-e héritier-ère est en situation de handicap. Il a détaillé les options légales afin d'anticiper, de protéger et d'organiser la transmission du patrimoine. L'accent a été mis sur l'importance d'une planification personnalisée et encadrée.

"Je ne savais pas comment procéder pour un testament, ni quel partage de l'héritage on pouvait faire, maintenant j'ai une meilleure idée." Johanna Lewis

En savoir plus : <https://www.insieme-ge.ch/news/conference-droit-successoral/>

Retour de la fête du Carnaval

Le dimanche 9 mars nous nous sommes tous et toutes réunies à la maison de quartier de Carouge décorée pour l'occasion. Nous avons dansé au rythme du groupe «Philippe Ekeke Quintet feat Lorenzo Pistolessi». Le buffet canadien généreusement garni a ravi les participant-es. Les ateliers photos et bricolages ont remporté un grand succès. La journée s'est terminée par le concours de costumes, tous plus beaux les uns que les autres. Un immense merci à nos formidables bénévoles pour leur précieuse aide tout au long de la journée, ainsi qu'à toutes les familles et participant-es venu-es partager ce beau moment de joie et de convivialité. Vivement le prochain Carnaval !

Appel aux bénévoles

Souhaitez-vous apporter un peu de temps à notre association pour renforcer nos actions et soutenir nos prestations ? Nous avons chaque année besoin d'aide pour la préparation de nos séjours (caisses de matériel, pharmacies), les envois de courriers, la gestion de listes, la préparation et le suivi des commandes de cœurs en chocolat et d'une aide pour la rédaction de nos contenus sur les réseaux sociaux, etc.

En savoir plus : <https://www.insieme-ge.ch/benevole/>

Politique et handicap

Initiative pour l'inclusion

L'initiative pour l'inclusion a abouti en septembre 2024. Nous sommes maintenant entrés dans la phase parlementaire. Le Conseil fédéral a annoncé en décembre 2024 un contre-projet indirect à l'initiative sur l'inclusion, c'est-à-dire qu'il va proposer des modifications législatives qui vont dans le sens de l'initiative. Ce contre-projet sera élaboré d'ici mai 2025. Dans une nouvelle vidéo explicative de l'Association pour une Suisse inclusive, l'avatar d'Islam Alijaj, conseiller national PS(ZH) et activiste pour les droits des personnes en situation de handicap, explique le lien entre le contre-projet indirect et la révision partielle de la loi sur l'égalité des personnes handicapées (Lhand).

En savoir plus : <https://www.youtube.com/watch?v=X6UpHLznQt>



Si vous n'avez pas reçu la feuille d'infos en version papier et que vous souhaitez la recevoir dans ce format, merci de nous contacter par téléphone au 022 343 17 20 ou par e-mail à info@insieme-ge.ch

Il faudrait nous mentionner quelles publications vous souhaitez recevoir en version papier.

Travaux en cours pour la Loi fédérale sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides handicapées (LIPPI)

Le Conseil des Etats a demandé au Conseil fédéral de modifier cette loi. Il s'agit de permettre aux personnes en situation de handicap de choisir librement leur logement et leur lieu de résidence. Leur refuser cette liberté est en contradiction avec la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). insieme Suisse va suivre attentivement ce travail.

En savoir plus : <https://insieme.ch/fr/news/logement/pouvoir-enfin-choisir-son-logement-2/>



Handicap et société

Pages Romandes, handicapS & Société a consacré son numéro de mars à la santé des proches aidants, qui jouent un rôle si important dans le processus de soins. Un article sur le vieillissement et la qualité de vie des parents d'enfants en situation de handicap reprend les éléments relevés dans l'étude RéPA-Handi menée en 2018 à Genève en collaboration avec notre association. A travers ce dossier les auteur-rices ont aussi choisi de questionner non seulement la recherche mais aussi les personnes concernées sur leur vécu.

C'est ainsi qu'un texte résultant de la collecte de témoignages de plusieurs proches aidants familiaux a été écrit et reprend avec beaucoup de justesse tous les éléments de préoccupations des parents qui se confient sur leur quotidien.

Nous souhaitons partager un extrait avec vous :

*« Ecoutez-moi et faites que ma vie et mon quotidien soient un peu différents.
Je ne veux plus être réveillé la nuit.
Je ne veux plus être agressé physiquement.
Je veux pouvoir m'asseoir sur une terrasse et juste boire un verre.
Je veux pouvoir inviter des amis.
Je veux pouvoir parfois sortir au cinéma et chez des amis, mon téléphone débranché.
Je ne veux plus me sentir isolé.
Je veux partir en vacances sans mon téléphone.
Je ne veux plus me sentir dépendant de mon rôle 24h/24h.
Je ne veux plus remplir le énième formulaire.
Je ne veux plus changer d'interlocuteur.
Je veux pouvoir avoir des aides tant humaines que financières.
Je ne veux plus être la principale personne que l'on contacte en cas d'urgence le week-end.
Je ne veux plus avoir peur que mon enfant perde sa place en institution.
Je ne veux plus fragiliser mon couple.
Je ne veux plus avoir une vie professionnelle différente des autres.
Je ne veux plus surcharger mes autres enfants.
Je veux m'en aller sereinement en ayant trouvé une relève. »*

En savoir plus : <http://www.pagesromandes.ch/>

À écouter



Podcasthon

Un podcast qui touche le cœur, qui ouvre les yeux et qui rappelle à chacun de nous que l'inclusion n'est pas un choix, mais une nécessité. Ensemble, changeons les mentalités, un mot, un geste, une action à la fois.

Dans le cadre du Podcasthon 2025, nous sommes fiers de partager un épisode hors-série de DONORS | TIPS créé par Emilie Compagnie (Fondatrice de E|C Consulting) sur un sujet qui nous tient à cœur : l'inclusion des personnes avec une déficience intellectuelle.

Nous répondons à des questions essentielles concernant les obstacles rencontrés par les personnes en situation de handicap et les solutions pour améliorer leur qualité de vie. Ensemble, nous pouvons sensibiliser et agir pour rendre notre société plus inclusive.

En savoir plus : <https://ec-consulting.ch/podcast/>



Impressum

Feuille d'infos insiême-Genève n°77
Tirage : 700 exemplaires
Exemplaire gratuit sur demande

Editeur : insiême-Genève
Rue de la Gabelle 7
1227 Carouge
Tél. 022 343 17 20 - fax 022 343 17 28
www.insieme-ge.ch

Rédaction et conception : Marina Serra Jordana
Avec la collaboration de l'équipe du secrétariat.
Impression : Imprimerie Prestige Graphique

Prochaine parution : août 2025
Cotisation annuelle
Membre parent et ami : CHF 100.-
Membre soutien : CHF 50.-
CCP : 12-12895-9



Podcast INSOS | Droits devant !

Comment mettre en œuvre les droits des personnes accompagnées dans votre pratique professionnelle ? C'est la question de ce podcast en 7 épisodes.

Les thématiques abordées incluent des réflexions et pistes d'actions.

- La CDPH, késako?!
- Agir face à la discrimination
- Comprendre et interagir : parlons accessibilité
- Autodétermination : et si on allait plus loin?
- Participation citoyenne : être acteur de la société
- Santé, intimité, parentalité
- Le droit à ses droits

En savoir plus: <https://podcast.ausha.co/droits-devant>



À lire

Dans "**l'importance de la licorne**", Charlotte Nordin décrit son rôle de mère auprès de Vera, son enfant de 13 ans polyhandicapée avec le spectre autistique associé. Elle y retrace les moments forts de leur vécu et fait part de ses réflexions quant aux moyens d'affronter les moments les plus assourdissants, mais aussi les plus heureux. Ce récit délicat et subtil permet d'ouvrir les yeux sur une réalité souvent cachée car en marge de la société. La mère rend hommage à la différence de son enfant et à ses propres défis.



AGENDA

Visites des institutions genevoises accueillant des personnes adultes avec une déficience intellectuelle

Vendredi **16 mai** de 9h30 à 12h30 : Fondation SGIPA

Mardi **17 juin** de 9h30 à 12h00 : La Corolle

Inscription nécessaire.

En savoir plus: <https://www.insieme-ge.ch/news/visites-des-institutions/>

Mardi 6 mai 2025 dès 19h à la salle du Rondeau

Assemblée Générale d'insiême-Genève

Dimanche 18 mai

Transpirez pour la bonne cause : challenge caritatif

Conférences en 2025

Jeudi **22 mai** à 18h à insiême : maladie, perte, mort et deuil
Jeudi **12 juin** à 18h30 à Cap Loisirs : contribution d'assistance
Jeudi **18 sept.** à 18h30 à Cap Loisirs : changements financiers lors du passage à la retraite pour bénéficiaires rente AI
Lundi **13 oct.** et lundi **10 nov.** à 13h30 à insiême : de la bien à la maltraitance en établissement socio-éducatif
Jeudi **20 nov.** à 18h30 : atelier contribution d'assistance
Jeudi **4 déc.** à 18h30 : curatelle

Inscription nécessaire.

Réservé aux parents d'insiême-Genève et Cerebral Genève.

En savoir plus: <https://www.insieme-ge.ch/news/catalogue-des-formationen-2025/>